



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



146<sup>e</sup> ASSEMBLÉE DE L'UIP  
المنامة، البحرين  
MANAMA, BAHREÏN  
11-15 MARS 2023 - ١١-١٥ مارس ٢٠٢٣

## 146<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP Manama (11-15 mars 2023)

### Réunion-débat *L'action parlementaire en faveur de la biodiversité : traduire les engagements mondiaux en mesures nationales*

Lundi 13 mars 2023, 9 h 30-11 h 00  
Convention Cluster Salle 18 (EWB)

#### Note d'orientation

#### Contexte

Pour l'Union interparlementaire (UIP), la lutte contre les changements climatiques et la protection de notre planète sont une priorité absolue. Les changements climatiques sont l'un des principaux facteurs responsables de la perte de biodiversité et nuisent déjà à la flore et à la faune des écosystèmes vulnérables du monde entier, y compris aux récifs coralliens, aux forêts, aux montagnes et aux écosystèmes polaires<sup>1</sup>. Si aucune action n'est entreprise pour faire face à la crise climatique et préserver la nature, la biodiversité mondiale ne fera que continuer de disparaître.

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants de notre planète. Grâce à la biodiversité, nous avons de l'eau douce, de l'air pur et des sols fertiles. Elle est essentielle s'agissant de la santé, de la nutrition, des activités économiques et des moyens de subsistance. Pourtant, l'activité humaine entraîne aujourd'hui la disparition d'espèces végétales et animales à un rythme plus rapide que jamais. Selon un rapport publié en 2019 par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), environ un million d'espèces seraient déjà menacées d'extinction - dans de nombreux cas en l'espace de quelques décennies, à moins que des mesures ambitieuses ne soient prises dès à présent pour protéger la nature<sup>2</sup>. Le rapport montre que 75 % des environnements terrestres et plus de 65 % des environnements marins ont été considérablement endommagés par l'activité humaine, avec des effets néfastes sur la biodiversité.

Les pays du monde entier ont reconnu qu'il est urgent de s'attaquer à la crise écologique. En décembre 2022, des représentants gouvernementaux de près de 190 pays se sont réunis à Montréal, au Canada, à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15), afin de convenir d'un accord mondial visant à stopper et à inverser la dégradation de la nature. Le résultat de la COP15 a été l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (CMB), un accord historique en faveur de la biodiversité avec des objectifs et des cibles clairement définis pour lutter contre la dangereuse perte de biodiversité et restaurer les écosystèmes naturels.

<sup>1</sup> <https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/recit/les-5-facteurs-principaux-qui-alimentent-la-crise-de-la-nature>.

<sup>2</sup> <https://ipbes.net/global-assessment> (en anglais).

Le rôle des parlements est crucial pour garantir que les engagements internationaux en matière de protection de la biodiversité se traduisent par des mesures nationales efficaces. Il est notamment question du CMB, des Objectifs de développement durable (ODD) liés à la biodiversité – en particulier les ODD 14 et 15 – et de l'Accord de Paris visant à réduire les émissions actuelles de gaz à effet de serre qui nuisent à la biodiversité. Étant donné les liens étroits entre la biodiversité, l'action climatique et le développement durable, les parlements peuvent veiller à ce que ces instruments soient mis en œuvre de manière complémentaire, que cette mise en œuvre soit soutenue par une législation ferme et des budgets appropriés, et que les gouvernements soient tenus de rendre compte de leur action.

### **Objectifs**

La réunion-débat rassemblera des experts en biodiversité, des représentants de la société civile et des parlementaires de différentes régions du monde pour discuter des préoccupations liées à la biodiversité et des solutions pour y répondre. Elle servira de plateforme pour le partage d'expériences et de connaissances sur l'action en faveur de la biodiversité, y compris ses liens avec les changements climatiques et le développement durable. L'événement offrira également la possibilité de discuter des défis et des leçons apprises dans le monde entier. Les parlementaires recevront des informations sur les résultats de la COP15, à savoir le CMB, ce qu'il signifie pour la planète et la manière dont ils peuvent soutenir sa mise en œuvre dans leur pays.

Les parlementaires auront l'occasion d'en savoir plus sur les tendances en matière de biodiversité, de se familiariser avec les accords mondiaux sur la biodiversité et de recenser les points d'entrée pour une action nationale plus forte dans ce domaine. Compte tenu du caractère urgent que revêt la crise, une attention particulière sera accordée au rôle des parlements, qui doivent veiller à ce que les engagements internationaux en matière de biodiversité soient effectivement mis en œuvre dans les contextes nationaux et dans les délais impartis.

### **Questions d'orientation**

Après les exposés, la réunion-débat consacrera du temps à une discussion et les délégués auront la possibilité de prendre la parole.

L'événement cherchera à promouvoir le dialogue parlementaire sur les questions suivantes en particulier :

- Quels sont les obstacles à l'avancement de l'action parlementaire en matière de biodiversité ?
- Que faut-il aux parlements pour mieux lutter contre la perte de biodiversité dans le cadre de leurs fonctions législatives et budgétaires ?
- Quelles mesures concrètes les parlements prennent-ils pour mettre en œuvre les accords mondiaux sur la biodiversité, y compris le CMB et les ODD 14 et 15 en particulier ?
- Comment le contrôle de l'action menée par le gouvernement pour mettre en œuvre ces accords peut-il être pratiqué efficacement au niveau national ?
- Comment les parlementaires font-ils participer leurs électeurs pour comprendre comment la perte de biodiversité affecte la vie et les moyens de subsistance de ces derniers ?
- Quelles mesures sont prises pour veiller à ce que les besoins des électeurs soient satisfaits ?

### **Dispositions pratiques**

Cette séance de 90 minutes sera ouverte à tous les délégués de la 146<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP.

L'événement se déroulera en anglais et en français.